

RIVEGAUCHE38-ARG38
Karine DIDIER - Présidente
133 AVENUE GENERAL LECLERC
LE PERPIGNAN 3
38200 VIENNE

SAUVEGARDE RIVE DROITE –SRD 69
Grégory MAURIN - Président
MAIRIE DE ST ROMAIN EN GAL
69560 ST ROMAIN EN GAL

**Monsieur le Président de la République
Monsieur Nicolas SARKOZY**

**PALAIS DE L'ELYSEE
55, Rue St Honoré**

75008 PARIS

Vienne, le 5 août 2010

Objet :
CFAL VALLEE DU RHONE
Contournement ferroviaire de l'agglomération Lyonnaise

Monsieur Le Président de la République,

Nos associations font suite à votre réponse du 02/08/10 concernant la décision du 15 avril 2009 au titre du Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise, impactant la VALLEE DU RHONE.

Comme nous vous l'indiquions dans notre courrier du 22/07/10, nous avons transmis plusieurs courriers à vos différents ministères concernés par le sujet. Ces derniers sont donc parfaitement informés des inquiétudes grandissantes exprimés par les riverains des voies ferrées des rives DROITE ET GAUCHE DU RHONE, face au développement du fret ferroviaire en pleine ville, au cœur des villages....

Ce que nos nombreux adhérents, riverains, et associations attendent de votre part, c'est votre appui dans ce dossier et une réponse personnelle sur le sujet du CFAL en VALLEE DU RHONE - (ASSOCIATION RIVE GAUCHE38 de CHASSE SUR RHONE à SALAISE SUR SANNE (38)– ASSOCIATION SAUVEGARDE RIVE DROITE DE LOIRE SUR RHONE (69) à SERRIERES – on peut y ajouter ASSOCIATION ADRD07 de PERRAUD au TEIL (07)).

Nous soulignons encore une fois que nos associations ne vont pas à l'encontre du développement du fret ferroviaire qui bien au contraire est souhaitable, mais comme nous l'avons exprimé à plusieurs reprises, ce développement doit être fait dans le respect le plus total des populations et loin des secteurs urbanisés.

Nous restons dans l'attente de vous lire, et vous prions de croire, Monsieur Le Président de la République, en notre plus profond respect.

K.DIDIER
La Présidente ARG38,
Pour les membres,
Pour les adhérents,

G. MAURIN
Le Président SRD69
Michèle THEAU
Trésorière adjointe,
Pour les membres et adhérents



